Agence Urbaine d’Oujda

Service Technique

Route de Jerada,

60000 Oujda

Tél : 05 36 71 23 45 – info-tech@au-oujda.ma

À

Monsieur le Président du Conseil Communal d’Oujda

Hôtel de la Commune,

60000 Oujda

Objet : Avis technique défavorable – Dossier n° 2025/OUJ/056 relatif à une demande de lotissement

Monsieur le Président,

À la suite de l’examen du dossier de lotissement déposé par Mr. Rachid Toumi pour le terrain situé à Hay El Anouar, nous émettons un \*\*avis défavorable\*\* pour les motifs suivants :

1. Non-respect du retrait minimum de 7 m par rapport à la route principale, tel que prévu par le Plan d’Aménagement communal ;

2. Absence d’étude d’écoulement des eaux pluviales ;

3. Emprise foncière supérieure à la limite autorisée pour cette zone (0,5 au lieu de 0,4).

Nous invitons la commune à informer le pétitionnaire de ces observations afin qu’il rectifie son projet. Une nouvelle instruction pourra être engagée après dépôt d’un dossier conforme.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l’expression de nos salutations distinguées.

Fait à Oujda, le 1er juillet 2025

[Signature]

Latifa Boussetta

Chef du Service Technique

Cachet de l’Agence